

- CERTIFICAT D’AFFICHAGE -

Je soussigné, Thierry GANACHAUD, 5<sup>ème</sup> Vice-Président, LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION,

CERTIFIE :

1°) avoir fait afficher l’arrêté d’ouverture de l’enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d’Urbanisme de THORIGNY dans le cadre réservé aux publications officielles (<https://larochesuryon.fr/actesreglementaires/>) le 8 octobre 2024.

2°) avoir fait afficher l’avis d’enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d’Urbanisme de THORIGNY du 25 octobre au 13 décembre 2024 inclus :

- En mairie de Thorigny
- Aux services techniques de l’Agglomération, 5 rue La Fayette, La Roche-sur-Yon

3°) avoir fait afficher cet avis d’enquête publique du 25 octobre au 13 décembre 2024 inclus dans les lieux suivants :

- En entrée de bourg, route de Fougeré
- En entrée de bourg, route de Bournezeau
- En entrée de bourg, route de La Chaize
- En entrée de bourg, route de Château-Guibert
- En entrée de bourg, route de Saint-Florent
- Rue des Rosiers
- Rue des Sables
- Rue de l’Eglise
- Rue de la Belle Entrée
- Rue du Patureau
- Rue des Treilles
- Sur le panneau d’affichage de la commune
- A la Métrière
- A la Combe

Fait à LA ROCHE-SUR-YON, le 13/12/2024